

Module 1 – La Charte : bien plus qu’une loi !



FICHE DE L'ÉLÈVE

A. La Charte canadienne des droits et des libertés

A.1. Qu'est-ce que la Charte ?

La Charte canadienne des droits et libertés fait partie de la Constitution. Au Canada, la Charte est la loi qui protège plusieurs de tes **droits et libertés**. Elle s'applique à toute personne au Canada, par exemple :

- Les citoyennes et citoyens
- Les résidentes et résidents permanents
- Les Autochtones : les Premières Nations, les Inuits et les Métis



Drapeau du Canada — Inconnu

i À savoir

La majorité des Autochtones ont la citoyenneté canadienne. En revanche, même les Autochtones qui n’ont pas la citoyenneté sont protégés par la Charte. Par exemple, un peuple autochtone à l’extérieur du Canada qui faisait partie des peuples autochtones du Canada à l’arrivée des Européens peut revendiquer un droit autochtone reconnu par la Charte.

**Constitution — Définition**

La Constitution est loi suprême du Canada. Elle détermine qui gouverne le Canada, ainsi que les règles et principes fondamentaux qui régissent le pays.

En revanche, certains droits peuvent être **réservés à certains groupes** de personnes. Par exemple, le droit de vote est réservé aux citoyennes et citoyens canadiens.

**Découvrir la Charte canadienne des droits et des libertés (5 min 57)**

- Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés :
<https://www.youtube.com/watch?v=bNMz6SV85aI>

Source : CliquezJustice.ca

**Quels sont les droits et libertés protégés par la Charte ? (5 min 06)**

- Les libertés fondamentales au Canada. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=2bC1RUDto2c>

Source : CliquezJustice.ca

A.2. Quels sont les droits et libertés protégés par la Charte ?

La Charte protège:

- **Les libertés fondamentales** : Tu as le droit d’être toi-même et d’exprimer tes opinions librement. Par exemple, tu es libre de pratiquer la religion de ton choix ou de n’en pratiquer aucune. D’ailleurs, tu peux visiter librement un lieu de culte, par exemple, une église, une mosquée, une synagogue, un sanctuaire et un temple.
- **Les droits démocratiques** : Tu as le droit de vivre dans une démocratie. Par exemple, lorsque tu as la citoyenneté et que tu as 18 ans ou plus, tu as le droit de voter.
- **La liberté de circulation et d’établissement** : C’est ton droit de circuler au Canada. Par exemple, lorsque tu as la citoyenneté ou le statut de résident permanent, tu peux choisir la province où tu veux habiter et travailler.
- **Les garanties juridiques** : Ces garanties protègent ton droit à la vie, à la sécurité et à la liberté. Elles te donnent aussi droit à une procédure juste lorsque tu es soupçonné d’avoir commis un crime. Ces garanties interdisent aussi la torture.
- **Les droits à l’égalité** : Tu as le droit à l’égalité. Par exemple, on ne peut te traiter différemment à cause de l’origine ethnique, la race, le genre, l’orientation sexuelle ou l’âge.
- **Les droits aux langues officielles du Canada** : Tu peux choisir de le faire en français ou en anglais, lorsque tu communique avec le gouvernement fédéral du Canada ou celui du Nouveau-Brunswick.

- **Les droits à l’instruction dans la langue de la minorité** : Lorsque tu vis ailleurs qu’au Québec, en tant que francophone, tu peux avoir le droit à l’éducation en français. Les anglophones du Québec ont ce même droit.

A.3. Qui doit respecter la Charte ?

Le **gouvernement** ainsi que ses représentantes et représentants doivent **respecter** tes **droits et libertés** protégés par la Charte. Par exemple :

- Le gouvernement, lorsqu’il adopte des lois.
- Les officiers de police, lorsqu’ils t’arrêtent ou t’interpellent.

Lorsque le gouvernement ne respecte pas ces droits, tu peux t’adresser à un tribunal.



Pour aller plus loin

Consulter Où et quand porter plainte pour discrimination au Canada (<https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/ou-et-quand-porter-plainte-pour-discrimination-au-canada>)

Source : [CliquezJustice.ca](https://www.cliquezjustice.ca)

Parfois, le **gouvernement** peut limiter tes droits et libertés lorsque c’est nécessaire au bien-être de la société. Par exemple, tu as la liberté de t’exprimer librement, mais tu ne peux pas faire de la diffamation.



Diffamation

Dire ou écrire en public une fausse information dans le but de nuire à la réputation d’une personne. Par exemple, un élève publie sur les médias sociaux que vous l’avez frappé alors que c’est faux !

**Est-ce que tu dois respecter la Charte ?**

Même si la Charte s’applique seulement au gouvernement et aux personnes qui le représentent, tu dois la comprendre pour pouvoir protéger tes droits. Le respect des droits et des libertés permet de maintenir la paix et l’harmonie.

Par ailleurs, même si tu n’es pas obligé de respecter la Charte, tu dois respecter la loi sur les droits de la personne qui a été adoptée par ta province ou ton territoire. Ces lois reprennent généralement les mêmes principes que la Charte.

B. Exercice : l’importance des droits et des libertés

B.1. L’histoire d’Ishaan

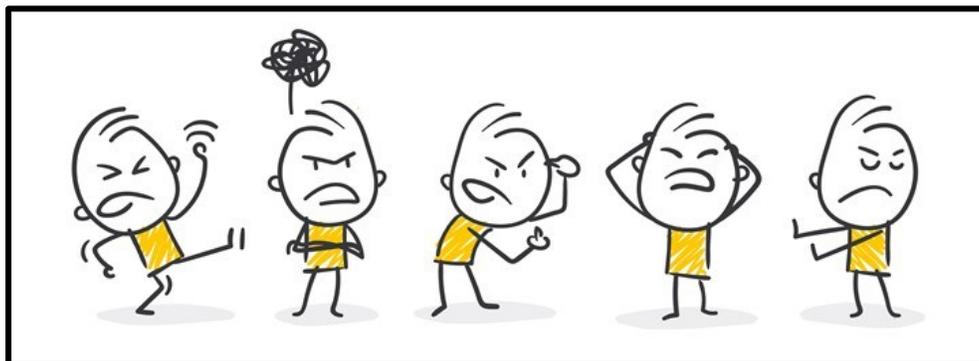
Ishaan et ses amis ont décidé de traverser l’océan Pacifique sur un voilier. Ils sont partis du Canada en route vers l’Australie. Au cours du voyage, ils ont été piégés dans une tempête et se sont échoués sur une île déserte. Comme il n’y avait aucune règle d’établie sur l’île, le groupe d’amis a rencontré certains problèmes.



Île — © Ingo Joseph

Heureusement, Ishaan avait amené sa copie de la Charte canadienne des droits et libertés comme lecture sur le bateau. Il a proposé de s’en inspirer pour instaurer certaines règles pour assurer l’harmonie.

B.2. Résolution des conflits



5 personnes en conflit- © strichfiguren.de

Voici des exemples de conflits auxquels Ishaan et ses amis ont dû faire face. Pour chaque conflit :

- identifie le droit de la Charte qui n’a pas été respecté (inspire-toi de la liste de droits à la section **A.2. Quels sont les droits et libertés protégés par la Charte ?** et
- propose une façon de le respecter.

Conflit 1.

Mohammed est musulman. Il a besoin de prier quelques fois par jour. Or, chaque fois qu’il trouve un endroit tranquille, il se fait interrompre par un de ses amis. Depuis son arrivée sur l’île, il n’a pas pu prier correctement.

- Droit à protéger :
- Façon de respecter ce droit :

Conflit 2

Selon Nicolas et Ishaan, comme ils sont des hommes, ils sont responsables de la pêche et les femmes sont responsables de faire la cuisine. Or, Natasha n’aime pas cuire les poissons. En plus, elle est une excellente pêcheuse !

- Droit à protéger :

- Façon de respecter ce droit :

Conflit 3

Anne aime faire des blagues sur la situation dans l’île. Tous les jours, elle exprime son opinion en écrivant ses blagues sur le sable. Cam déteste les messages d’Anne parce qu’elle ne les trouve pas drôles. Elle veut qu’Anne arrête d’écrire ses messages.

- Droit à protéger :

- Façon de respecter ce droit :

Conflit 4

Ishaan a fait un piège à poissons avec une bouteille de plastique. Il a promis d’aller vérifier le piège, mais celui-ci se trouve de l’autre côté de l’île et une tempête fait rage. Il y a peu de lumière, beaucoup de vent et de la pluie. Ishaan a peur de se blesser, mais ses amis veulent l’obliger à le faire parce qu’il devrait tenir sa promesse.

- Droit à protéger :
- Façon de respecter ce droit :

Conflit 5

Cam est en colère. Pendant qu’elle dormait, ses amis ont partagé les tâches et ont tous décidé quelle tâche elle devrait faire. Bien entendu, comme Cam dormait, elle n’a pas participé à la décision et doit maintenant faire la tâche la plus pénible : rapporter l’eau de la rivière dans des seaux !

- Droit à protéger :
- Façon de respecter ce droit :

**Pour en apprendre plus sur la Charte**

Les droits et libertés conférés par la Charte :

<https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/cdlp-rfcp.html>

Source : Justice Canada

**Comme Ishaan, tu peux avoir ta propre copie de la Charte !**

Téléchargez ou commandez la Charte canadienne des droits et libertés et la Déclaration canadienne des droits et libertés et la Déclaration canadienne des droits :

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/telechargez-commandez-charte-declaration.html>

Source : Gouvernement du Canada

C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d’une province ou d’un territoire à l’autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : **www.CliquezJustice.ca**
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/glossaire

CliquezJustice.ca, « Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés ». En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=bNMz6SV85aI>

CliquezJustice.ca, « La diffamation : une insulte peut-elle mener à une poursuite ? ». En ligne : <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/la-diffamation-une-insulte-peut-elle-mener-a-une-poursuite>

CliquezJustice.ca, « L’éducation en français : vous y avez droit! »

<https://www.cliquezjustice.ca/informationjuridique/droitlenseignementdans-sa-langue>

CliquezJustice.ca, « Les libertés fondamentales au Canada ». En ligne :

<https://www.youtube.com/watch?v=2bC1RUDto2c>

CliquezJustice.ca, « Où et quand porter plainte pour discrimination au Canada ». En

ligne : <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/ou-et-quand-porter-plainte-pour-discrimination-au-canada>

Gouvernement du Canada, « Téléchargez ou commandez la Charte canadienne des droits et libertés et la Déclaration canadienne des droits ». En ligne :

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/telechargez-commandez-charte-declaration.html>

Ministère de la Justice, « [Les droits et libertés conférés par la Charte](https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/cdlp-rfcp.html) ». En ligne :

(21. <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/cdlp-rfcp.html>)

Cette ressource a été créée par l’Association des juristes d’expression française de l’Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2021 Association des juristes d’expression française de l’Ontario

ajef  Association des juristes
d’expression française
de l’Ontario